

INSCRIPTION VACANCES d'automne 2023

(Lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023)

Accueil de loisirs de Froncles « Varbor »

Inscription obligatoire pour le lundi 09 octobre 2023

auprès de la directrice/teur de l'accueil de loisirs

Le non-respect du calendrier fourni peut donner lieu au refus d'accès à l'accueil

Renseignements :

Nom de l'enfant :Prénom :Age :

Responsable légal :

Personne à contacter en cas d'urgence :Téléphone :

Fonctionnement :

Accueil de Froncles : Enfant scolarisé à partir de 3 ans.

Horaires : 7h30/12h15-13h30 / 18h15

Téléphone : 06 31 46 15 56

Modalités d'inscriptions et de fréquentations :

Merci de cocher les cases des présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : Sans justificatif d'absence, les réservations de journées ou ½ journées seront facturées.

INSCRIPTION 23 octobre au 03 novembre	Matin	Repas	Après midi
Lundi 23 octobre			
Mardi 24			
Mercredi 25			
Jeudi 26			
Vendredi 27			
Lundi 30			
Mardi 31			
Mercredi 01 novembre	FERME		
Jeudi 02			
Vendredi 03			

Pour la première inscription, il vous sera demandé :

- La fiche de renseignements
- Une copie des vaccinations
- Une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2022 sur revenus 2021
- Facturation à la demi-journée ou à la journée.
- Facturation du repas le cas échéant.

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de Loisirs

Allergies alimentaires : oui non

Précisez :

Autres : (allergies respiratoires, maladie chronique, handicaps, ...) oui non

Précisez :

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Informations pratiques

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal.

En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- à ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus
- à prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle
- à fournir un justificatif en cas d'absence
- à respecter les horaires d'ouvertures et de fermeture ainsi que les temps d'accueils et de départs échelonnés

Je soussigné M. ou Mme

Responsable de l'enfant

Signature :

RENSEIGNEMENTS :
Direction Education Jeunesse
Centre des services de l'agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 CHAUMONT
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél : 03 25 30 60 69
Mail : guichet.unique@agglo-chaumont.fr